

pendula) soit par le Peuplier tremble (*Populus tremula*). Le Tremble notamment est très présent dans le secteur central de la ZIP, surtout dans partie ouest où il colonise les bords de pistes frais et les callunaies sur sol bien constitué. Dans certaines combes fraîches, il forme parfois de petits peuplements purs ou mélangés. Le Bouleau est également bien présent dans la partie ouest du secteur central, surtout le long du ruisseau de combe Longue : la pente est faible, le vallon relativement encaissé, d'où une ambiance plus fraîche que sur le reste du site. Il y forme des peuplements presque purs par endroits, ou mélangés au Tremble voire à des plantations de conifères comme le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Composition floristique : *Betula pendula*, *Populus tremula*, *Quercus robur*, *Aquilegia vulgaris* subsp. *vulgaris*, *Conopodium majus*, *Dryopteris filix-mas*, *Athyrium filix-femina*, *Salix caprea*, etc.



Bétulaie



Tremblaie

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Bétulaies et tremblaies humides	41.B11 41.D	G1.9111 G1.92	-		Faible	Moyen

VI.2.2.1.13. Plantations de conifères

Code CORINE : 83.31 – Plantations de conifères

Code EUNIS : G3.F – Plantations très artificielles de conifères

Code EUR28 : -

Rattachement phytosociologique : -

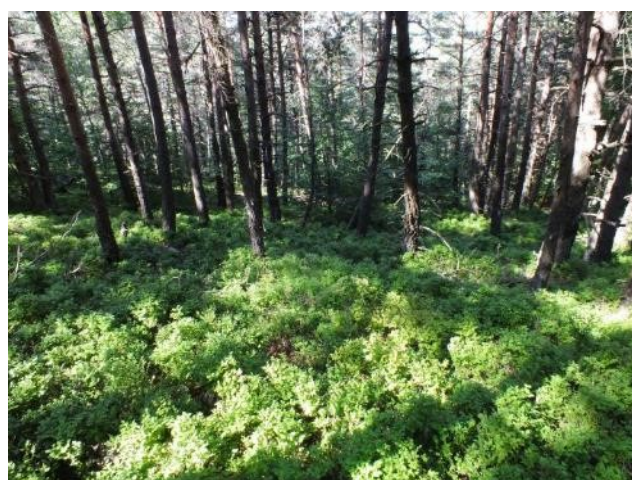
Les plantations de conifères concernent la quasi-totalité du site. Toutefois, rares sont celles qui ont pu se développer correctement en raison des conditions édaphiques particulièrement rudes. Sur les pentes et plateaux rocaillieux, nombre de sujets sont morts, moribonds ou à croissance très lente ; seuls de rares endroits abritent des futaies, notamment en versant nord, ou dans des secteurs de plateau au sol un peu plus constitué, comme c'est le cas dans la partie ouest du secteur

central de la ZIP où la pinède de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) abrite un sous-bois dense à Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) et surtout une belle population de Petite Pyrole (*Pyrola minor*). Si le sous-bois de la plupart des futaies est quasi vierge ou colonisé par la Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) – mais aussi par la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) dans le secteur nord de la ZIP –, l'immense majorité des plantations, chétives, forme une mosaïque avec les landes à Callune et à Genêt purgatif, voire avec la pelouse à Fétuque d'Auvergne. Le sous-bois de Callune et de Genêt purgatif est souvent très dense dans les formations peu élevées.

Composition floristique : *Pinus sylvestris*, *Pinus nigra* subsp. *nigra*, *Pseudotsuga menziesii*, *Abies* sp., *Cupressus macrocarpa*.



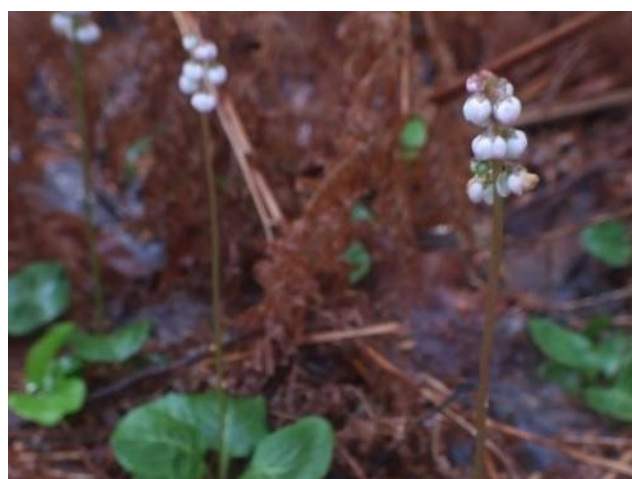
Sous-bois à Fougère-aigle



Sous-bois à Myrtille



Sous-bois vierge



Petite Pyrole (*Pyrola minor*)

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Plantations de conifères	83.31	G3.F	-		Faible	--

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Plantations de conifères dominantes dans une mosaïque avec des landes acidiphiles montagnardes (thermophiles) du Massif central, des landes à Genêt purgatif du Massif central, des hêtraies acidiphiles subatlantiques ou des Pelouses à Fétuque d'Auvergne sur sols superficiels	83.31	G3.F	-		Faible à modéré	--

VI.2.2.1.14. Falaises siliceuses des Cévennes

Code CORINE : 62.26 – Falaises siliceuses catalano-languedociennes

Code EUNIS : H3.16 – Falaises siliceuses montagnardes péripyrénéennes

Code EUR28 : 8220-14 – Falaises siliceuses des Cévennes

Rattachement phytosociologique : Antirrhinion asarinae (Br.-Bl. in Meier & Br.-Bl. 1934) Br.-Bl. Roussine & Nègre 1952

Cet habitat d'intérêt communautaire spécifique aux Cévennes concerne les fissures des rochers siliceux, entre 400 et 1 500 m d'altitude et le plus souvent en exposition sud. La matière organique étant très limitée, la végétation est soumise à de fortes contraintes de sécheresse et à de températures pouvant être très élevées. Sur le site, les falaises à proprement parler sont très rares, cantonnées au secteur nord-est du site : des microfalaises isolées, pouvant atteindre 4-5 m, dominent le ravin de l'Aubezou à l'est. Ailleurs, il s'agit le plus souvent de gros blocs isolés, ou de microfalaises plus modestes, parfois même en situation ombragée à la cassure de pente entre le plateau et de petits vallons encaissés. Ces habitats très ponctuels ne sont pas représentés sur carte sauf par les espèces patrimoniales qu'ils abritent, notamment l'Œillet du granite (*Dianthus graniticus*). Les autres espèces observables sont l'Anarrhine à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*), l'Asarine couchée (*Asarinum procumbens*), la Doradille du Forez (*Asplenium foreziense*), la Doradille du Nord (*Asplenium septentrionale*), la Cardamine à feuilles de réséda (*Cardamine resedifolia*), la Linaire rampante (*Linaria repens*), la Potentille des rochers (*Potentilla rupestris*), les Orpins blanc (*Sedum album*), à feuilles courtes (*Sedum brevifolium*) et hérissé (*Sedum hirsutum*), la Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*), le Nombril de vénus (*Umbilicus rupestris*), l'Alchémille des rochers (*Alchemilla saxatilis*). Rare sur le site, l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*) pousse sur quelques rochers.

Ces formations sont presque systématiquement en limite du périmètre d'étude de la ZIP, puisqu'elles correspondent à une cassure de pente. Ils ne sont donc pas spécialement menacés, si ce n'est peut-être par un ombrage excessif (plantations ou boisements naturels) de nature à appauvrir le cortège floristique xérophile – tout en favorisant les espèces plus mésophiles.



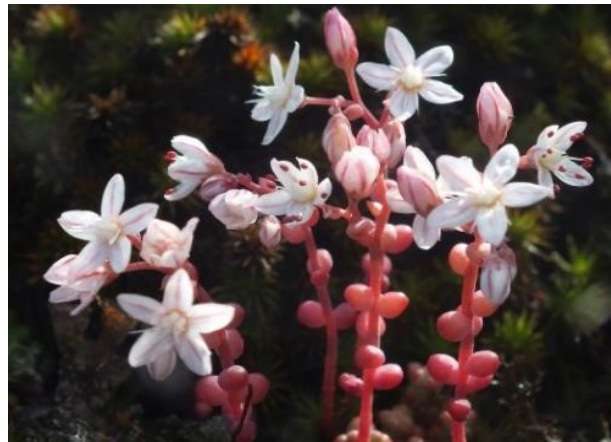
Microfalaise du secteur nord-est de la ZIP



Doradille du Nord et Cardamine à feuilles de réséda



Asarine couchée



Orpin à feuilles courtes

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Falaises siliceuses des Cévennes	62.26	H3.16	8220-14	x	Fort	Bon

VI.2.2.1.15. Pelouses à Fétuque d'Auvergne sur sols superficiels

Code CORINE : 36.2 – Communautés des affleurements et rochers désagrégés alpins

Code EUNIS : H3.6 – Affleurements et rochers non érodés

Code EUR28 : 8230-2 – Pelouses pionnières montagnardes des dalles siliceuses du Massif central

Rattachement phytosociologique : Sedo albi-Veronicion dillenii Oberdorfer ex Korneck 1974

Ces pelouses rocailleuses sont caractérisées par la Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvernensis*), omniprésente sur le site de la ZIP et sur une grande partie du tracé du raccordement électrique. Malgré la nature très superficielle du sol impliquant une évolution très lente, on les observe le plus souvent en mosaïque avec la lande à Genêt purgatif ou à Callune, dans des faciès de recouvrement variables. Le cortège est typique, avec notamment l'Anthémis des rochers (*Anthemis cretica* subsp. *saxatilis*), l'Arnosérisme naine (*Arnososeris minima*), l'Ail des collines (*Allium lusitanicum*), la Centaurée pectinée (*Centaurea pectinata*), la Cotonnière spatulée (*Filago pyramidata*), la Jasione lisse (*Jasione laevis*), le

Catapode des graviers (*Micropyrum tenellum*), le Scléranthe vivace (*Scleranthus perennis*), le Sénéçon livide (*Senecio lividus*), la Spargoute printanière (*Spergula morisonii*) et plus rarement le Millepertuis à feuilles linéaires (*Hypericum linariifolium*), la Marguerite de Montpellier (*Leucanthemum monspeliense*), l'Œillet du granite (*Dianthus graniticus*), l'Œillet de Séguier (*Dianthus seguieri*), l'Orpin réfléchi (*Sedum reflexum*), la Tulipe méridionale (*Tulipa sylvestris* subsp. *australis*) et la Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*).

Les pelouses à Fétuque d'Auvergne sont globalement dans un état satisfaisant sur le site, malgré une colonisation lente par la lande. Toutefois, la surveillance est de mise, notamment dans les secteurs ayant été plantés de conifères, même si nombre d'entre eux sont morts ou poussent très lentement (aspect très clairsemé).



Pelouse à Fétuque d'Auvergne



Fétuque d'Auvergne (*Festuca arvernensis*)



Scléranthe vivace (*Scleranthus perennis*)



Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*)

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Pelouses à Fétuque d'Auvergne sur sols superficiels	36.2	H3.6	8230-2		Fort	Bon
Pelouses à Fétuque d'Auvergne sur sols superficiels dominantes dans une mosaïque avec des plantations de résineux	36.2	H3.6	8230-2		Modéré	Moyen

VI.2.2.1.16. Jardins ornementaux

Code CORINE : 85.31 – Jardins ornementaux

Code EUNIS : I2.21 – Jardins ornementaux

Code EUR28 : -

Rattachement phytosociologique : -

Cette minuscule zone non cartographiée correspond à l'extrême sud-ouest du secteur central de la ZIP, à l'endroit où le ruisseau de la Combe quitte le site. Un abri forestier a été créé ainsi qu'un petit parc entre la piste et le ruisseau. Quelques essences ont été plantées, un parterre de Gentiane jaune (*Gentiana lutea*) installé au bord de l'abri, etc.

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Jardins ornementaux	85.31	I2.21	-		Faible	—

VI.2.2.1.17. Routes et parkings

Code CORINE : 86 – Villes, villages et sites industriels

Code EUNIS : J4 – Réseaux de transports et autres zones de construction à surface dure

Code EUR28 : -

Rattachement phytosociologique : -

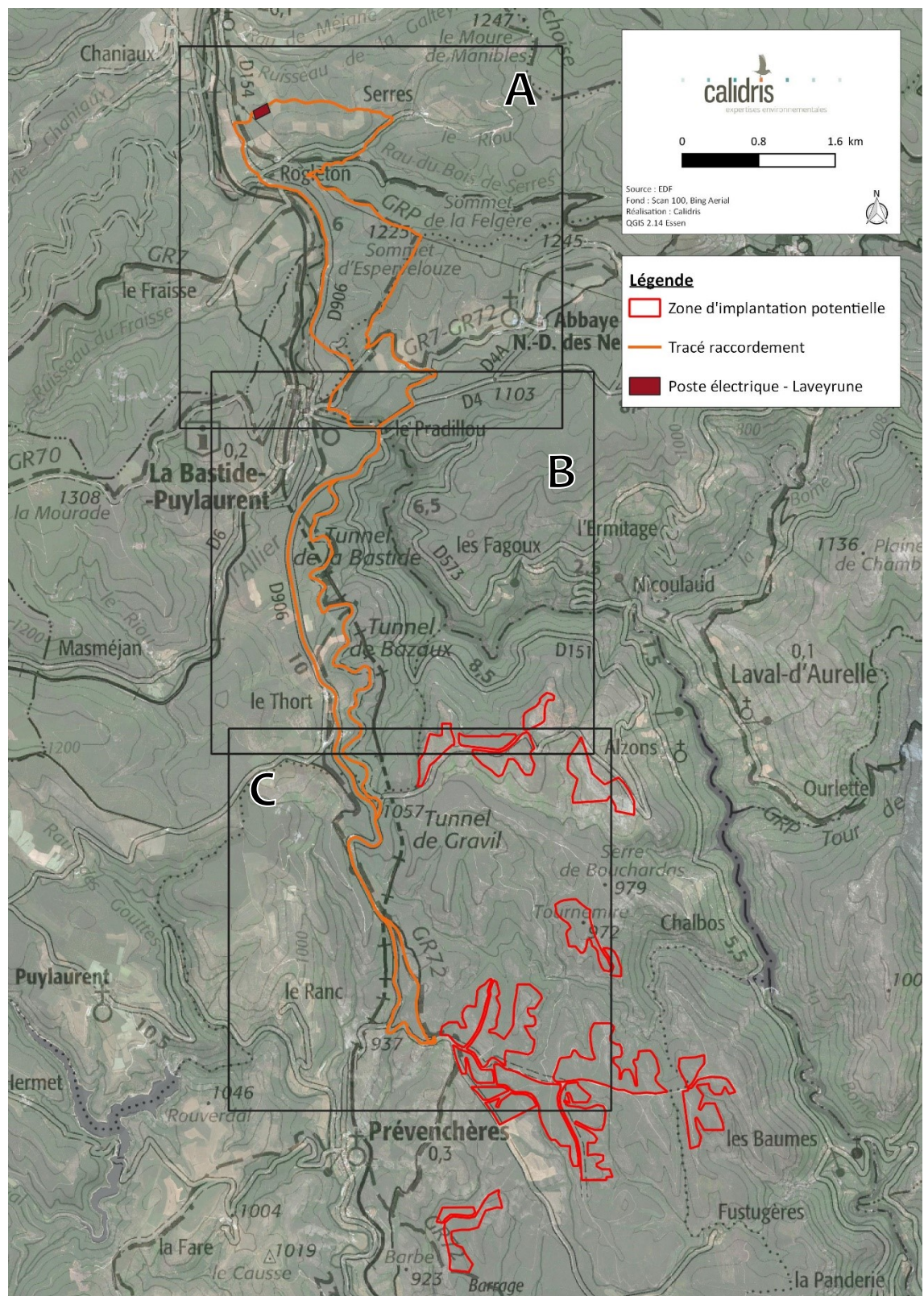
Sur le secteur nord-est du site de la ZIP, au niveau du col routier permettant de redescendre sur Alzons, une petite zone gravillonnée fait office de parking. Des tronçons ponctuels de tracé de raccordement concernent également des traversées de zones urbanisées ou de hameaux (à l'est de Labstide-Puylaurent et au hameau de Rogleton, au sud de Laveyrune).

Les pistes forestières parcourant le site de la ZIP ainsi que les chemins et voiries empruntés par le tracé du raccordement électrique, régulièrement utilisés (et non cartographiés), sont très peu végétalisés hormis les gazons amphibies présents au niveau des ornières les plus longuement inondées.

Habitat	Code CORINE	Code EUNIS	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon	Enjeu	État de conservation
Routes et parkings	86	J4	-		Faible	—

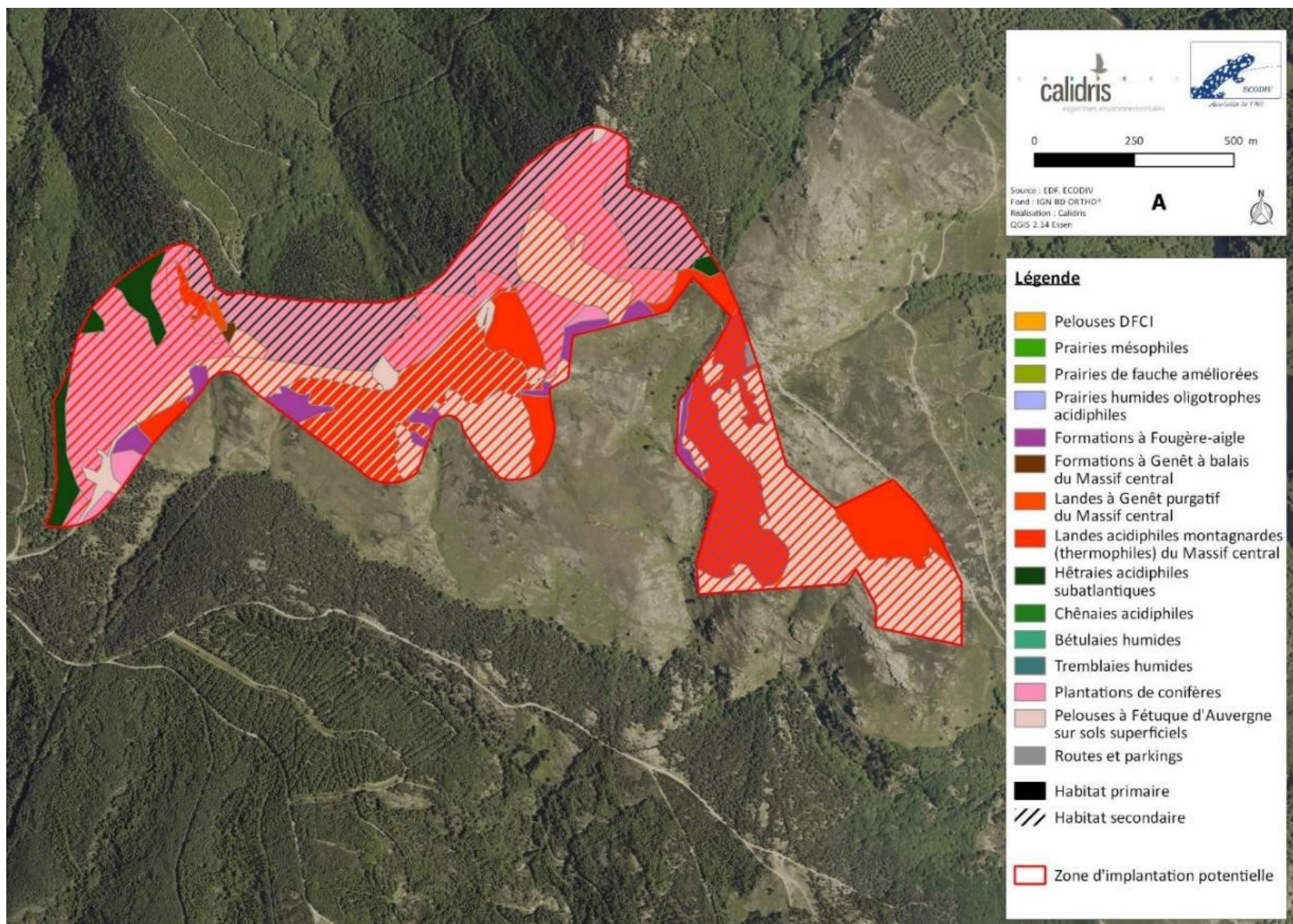


Carte 49 : Plan d'assemblage des cartes (ZIP)

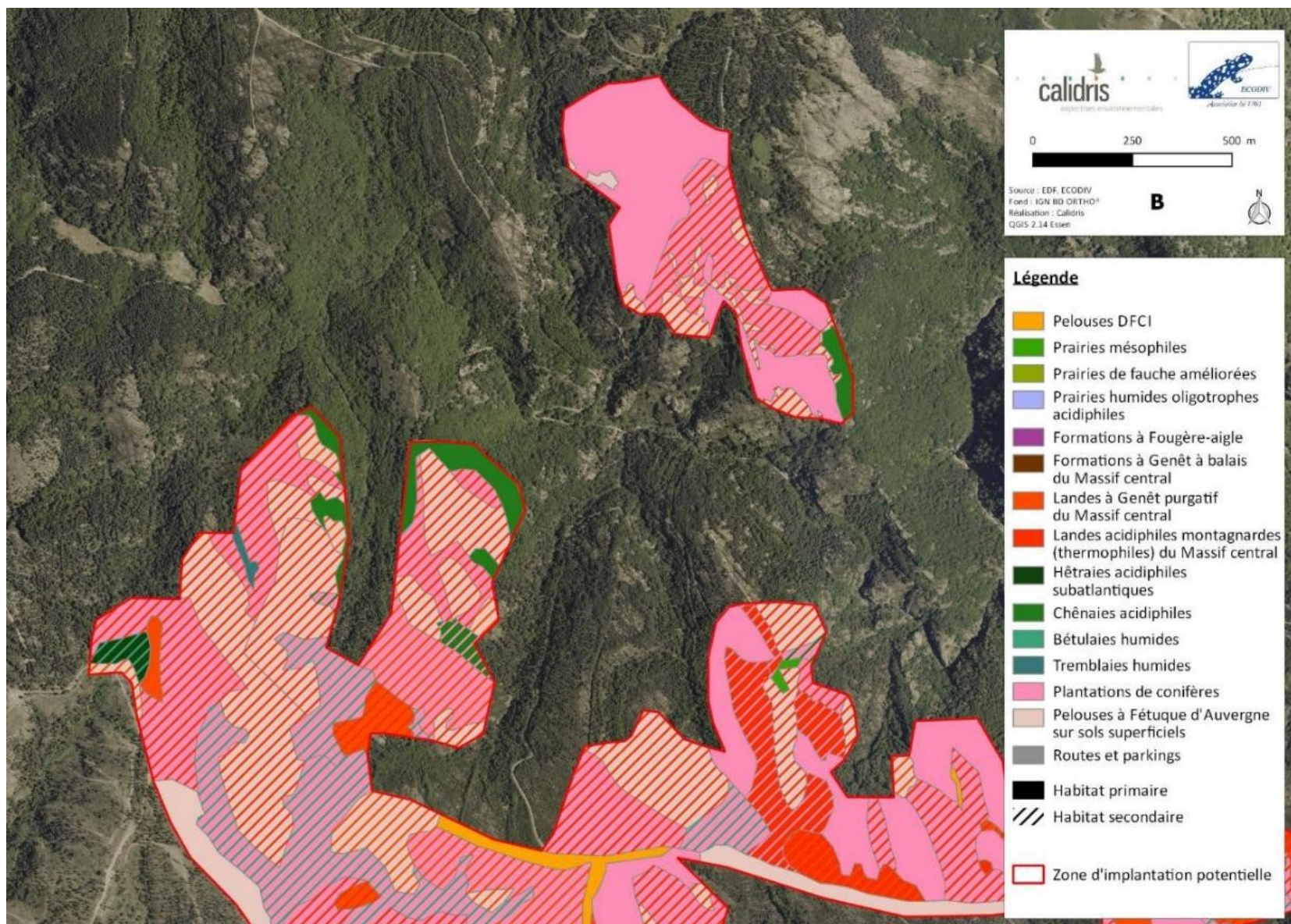


Carte 50 : Plan d'assemblage des cartes (raccordement électrique)

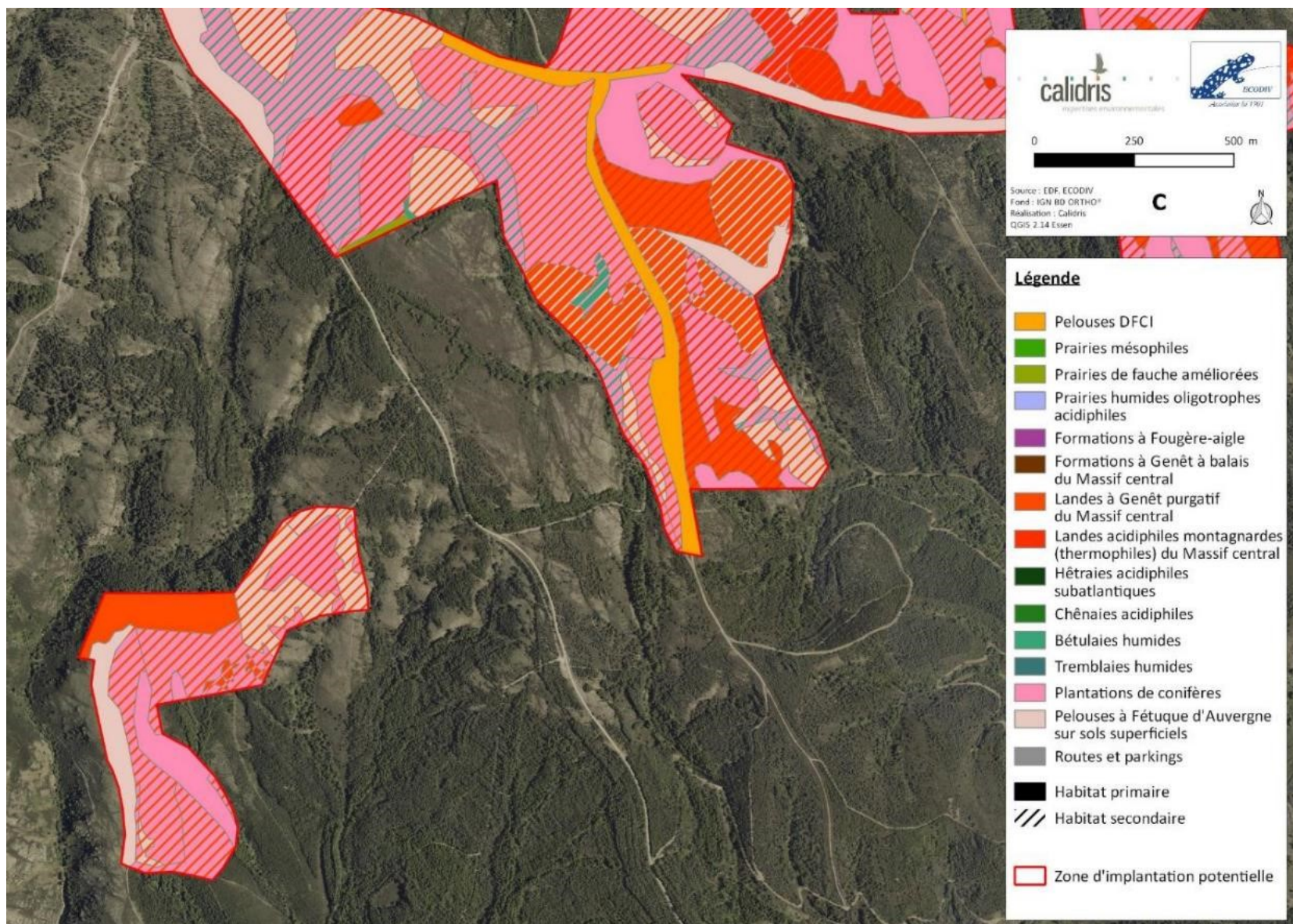
Les mosaïques d'habitats peuvent comporter jusqu'à quatre habitats. Pour une meilleure lecture des cartes, seuls les deux habitats dominants (habitat primaire pour le plus recouvrant et habitat secondaire pour le second le plus recouvrant) sont représentés.



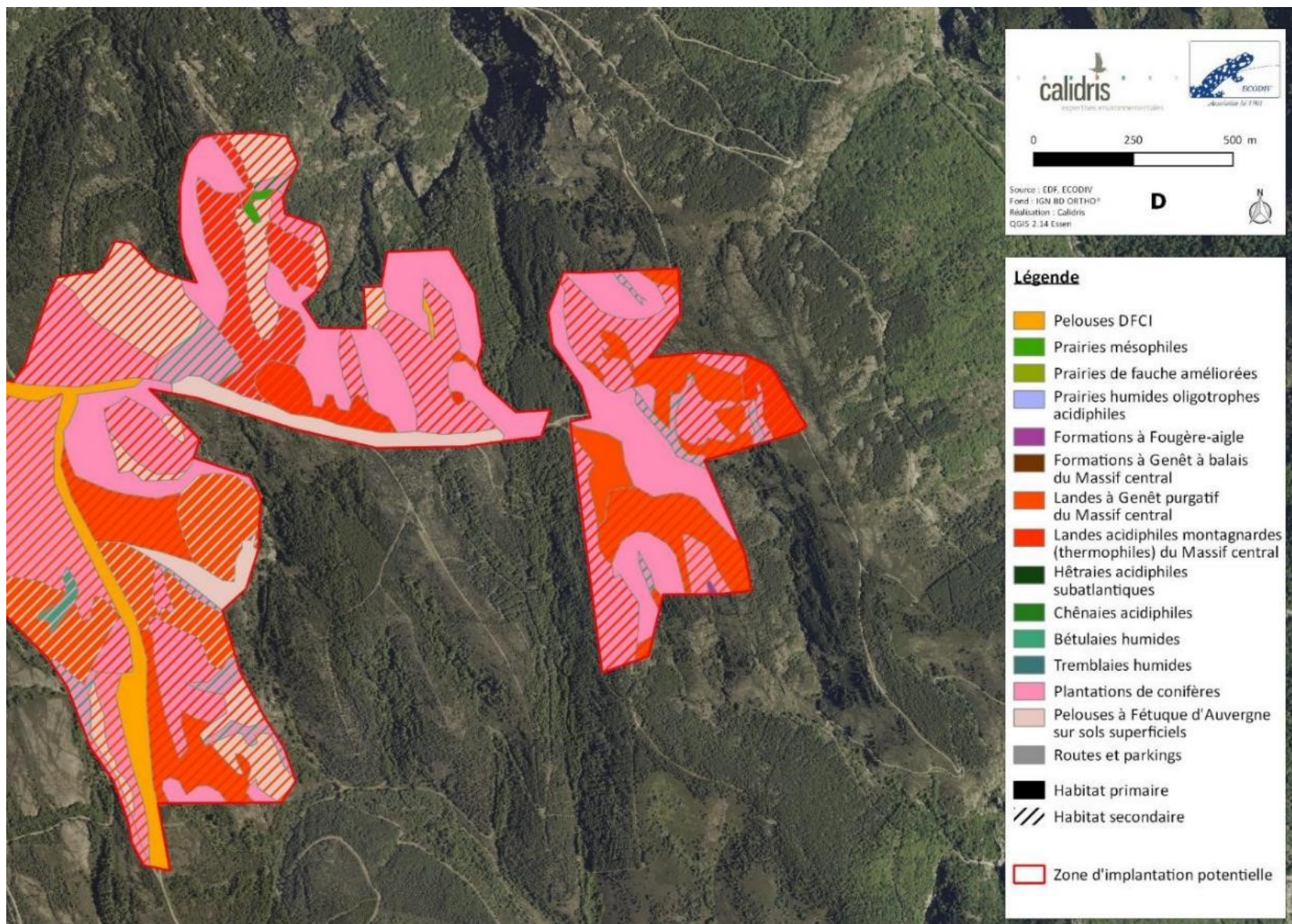
Carte 51 : Habitats naturels présents sur la ZIP (carte A)



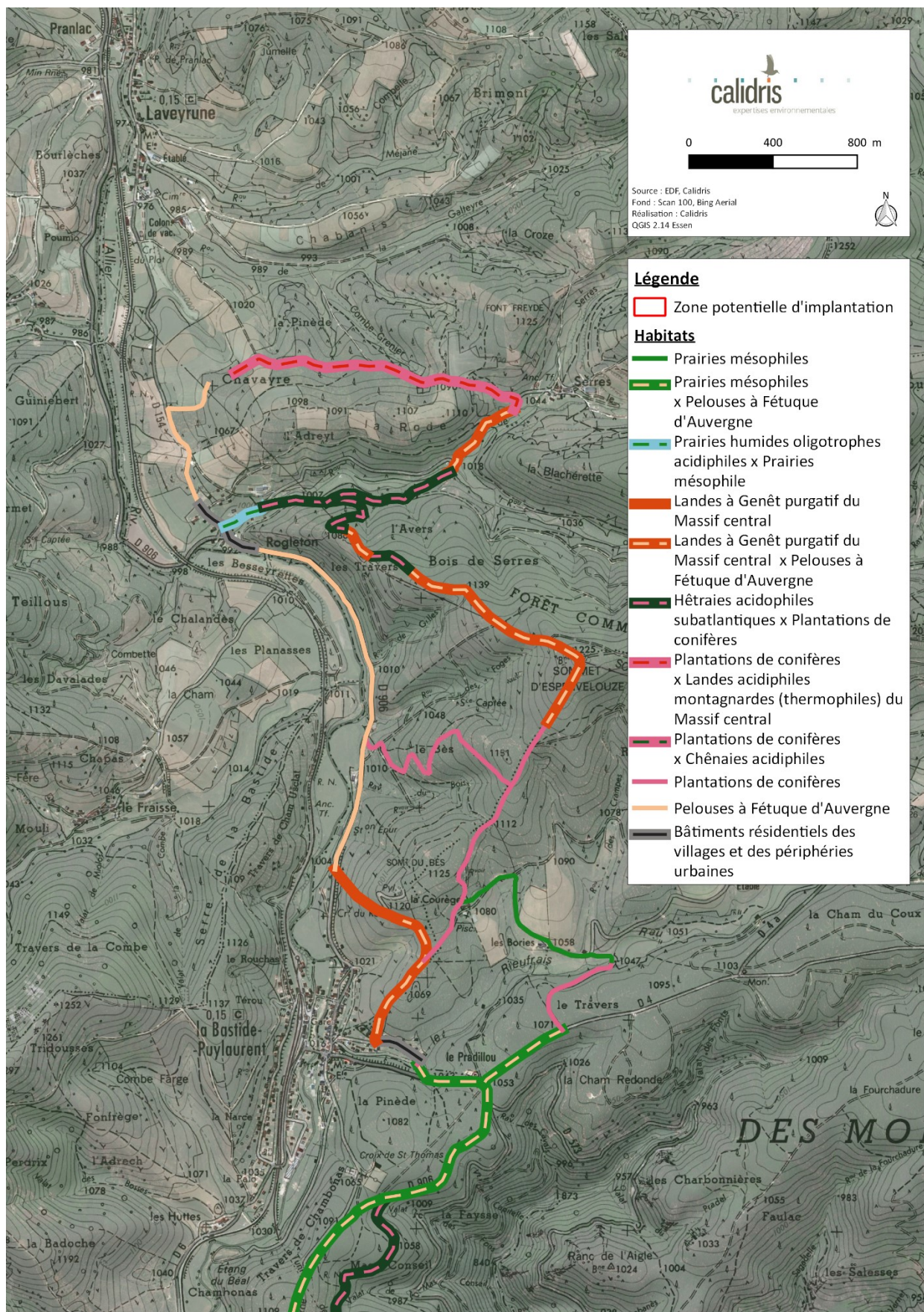
Carte 52 : Habitats naturels présents sur la ZIP (carte B)



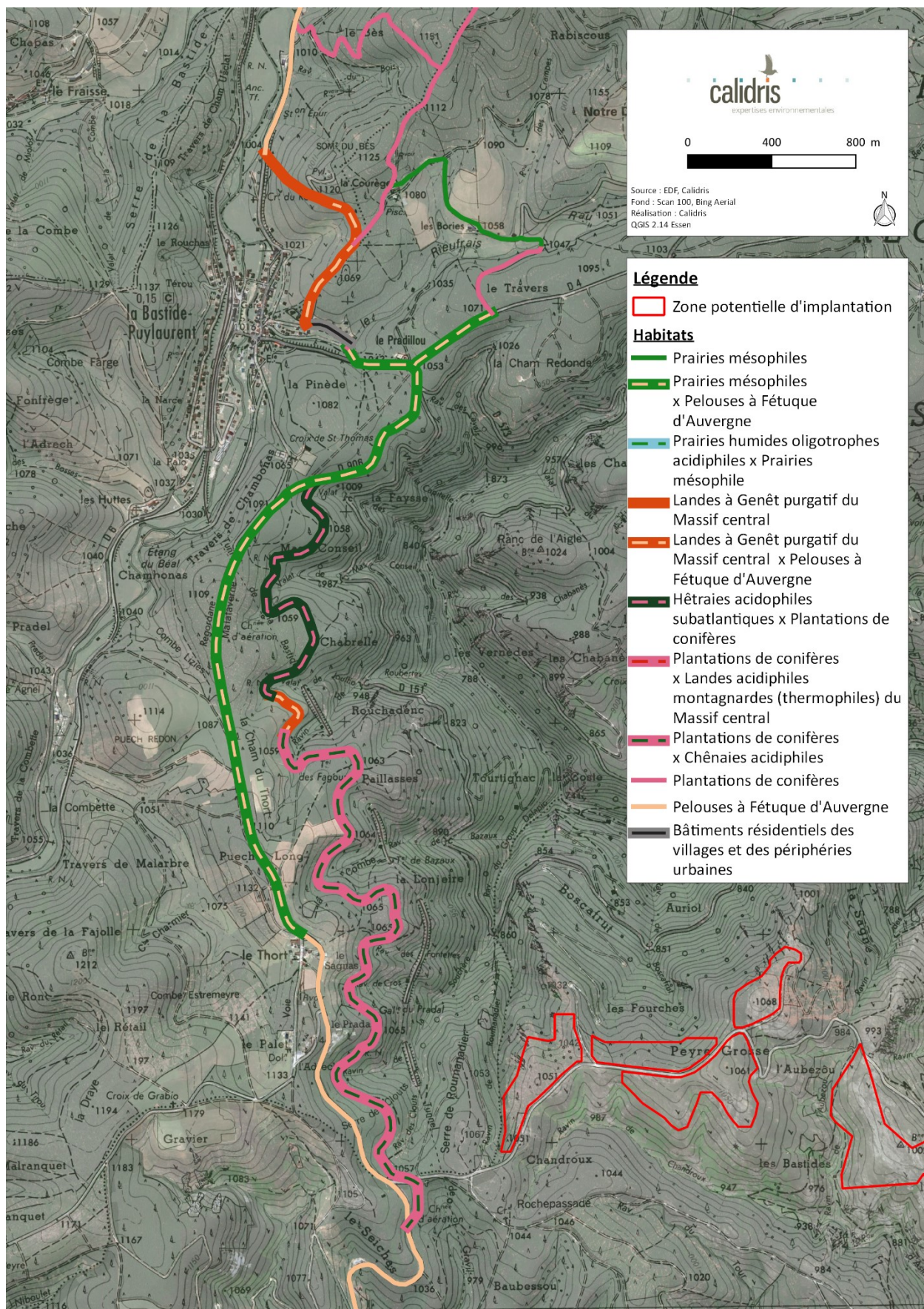
Carte 53 : Habitats naturels présents sur la ZIP (carte C)



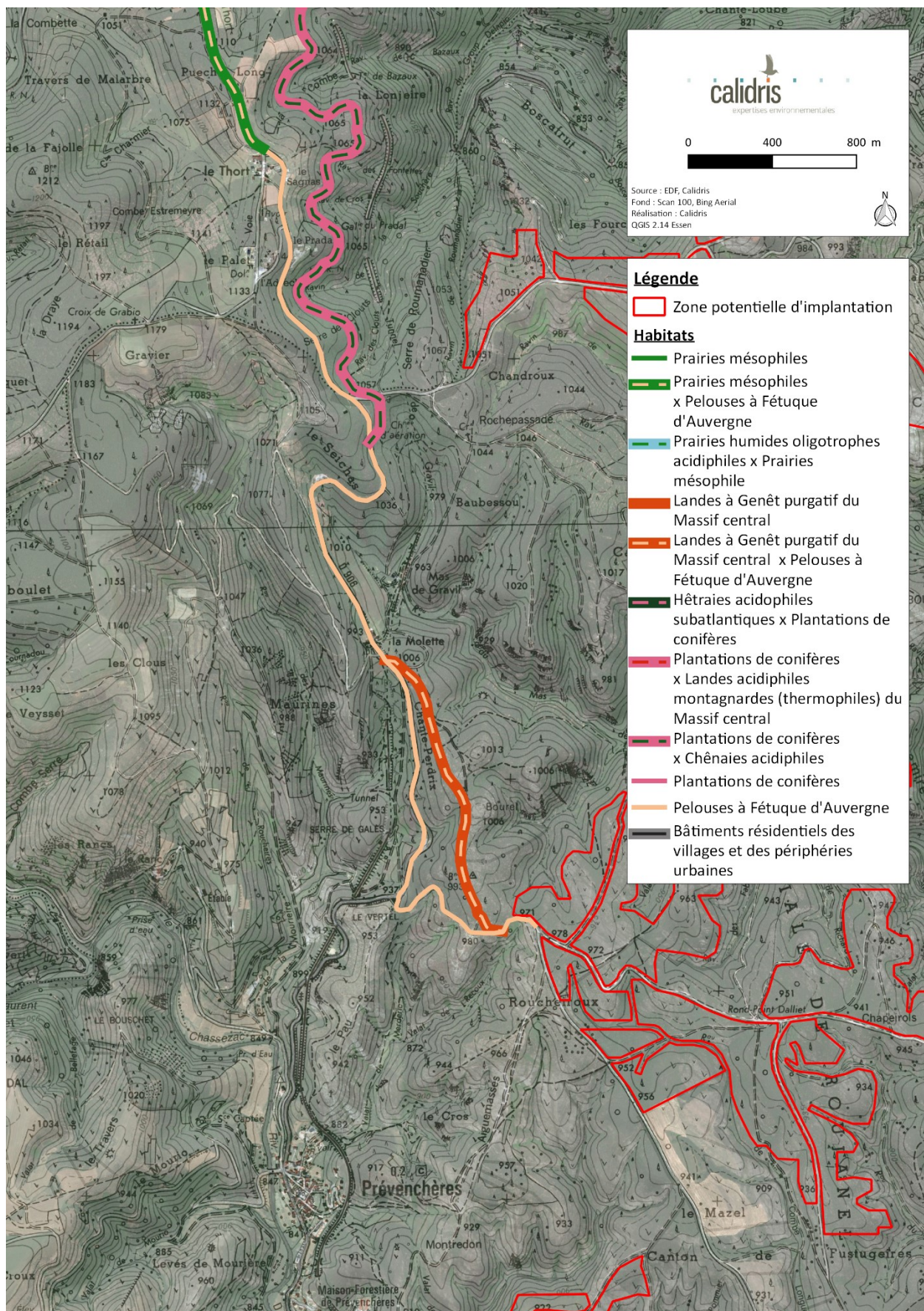
Carte 54 : Habitats naturels présents sur la ZIP (carte D)



Carte 55 : Habitats naturels présents (abords voiries et chemins -Raccordement) - (carte A)



Carte 56 : Habitats naturels présents (abords voiries et chemins -Raccordement) - (carte B)



Carte 57 : Habitats naturels présents (abords voiries et chemins -Raccordement) - (carte C)

VI.2.2.2. Habitats humides

Dans le cadre du projet de Prévenchères, une étude pédologique a été menée au cours du mois de juin 2020 (cf. étude reportée en annexe) afin de localiser les zones humides présentes sur la ZIP du projet et permettre le déroulement de la démarche « ERC » (éviter-réduire-compenser).

Les prospections de terrain ont été effectuées du 5 au 10 juin 2020. Au total, ce sont 238 sondages qui ont été réalisés à l'aide d'une tarière pédologique.

Sur la ZIP il apparaît que certains habitats présentent un caractère humide avéré au regard des critères d'indentification issus de l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 (Code Corine – critère habitats : annexe 2 de l'arrêté). Ainsi, sont considérés comme humides les habitats suivants (cotation H) :

📌 Code Corine : 37.31 : Prairies humides oligotrophes acidiphiles ;

📌 Code Corine : 41.B11 : Bêtales humides.

A l'exception des prairies humides oligotrophes acidiphiles, les habitats humides sur la ZIP sont présents sous forme de mosaïques (41.B11 X 41.D : bêtales humides X tremblaies notamment). Ainsi, cet habitat n'est pas rattaché à un habitat caractéristique de zones humides figurant à l'arrêté. Ce dernier peut néanmoins constituer un secteur potentiellement humide, ou une zone de frontière de zones humides, à l'instar des habitats proparte (cf. cartographie ci-après).

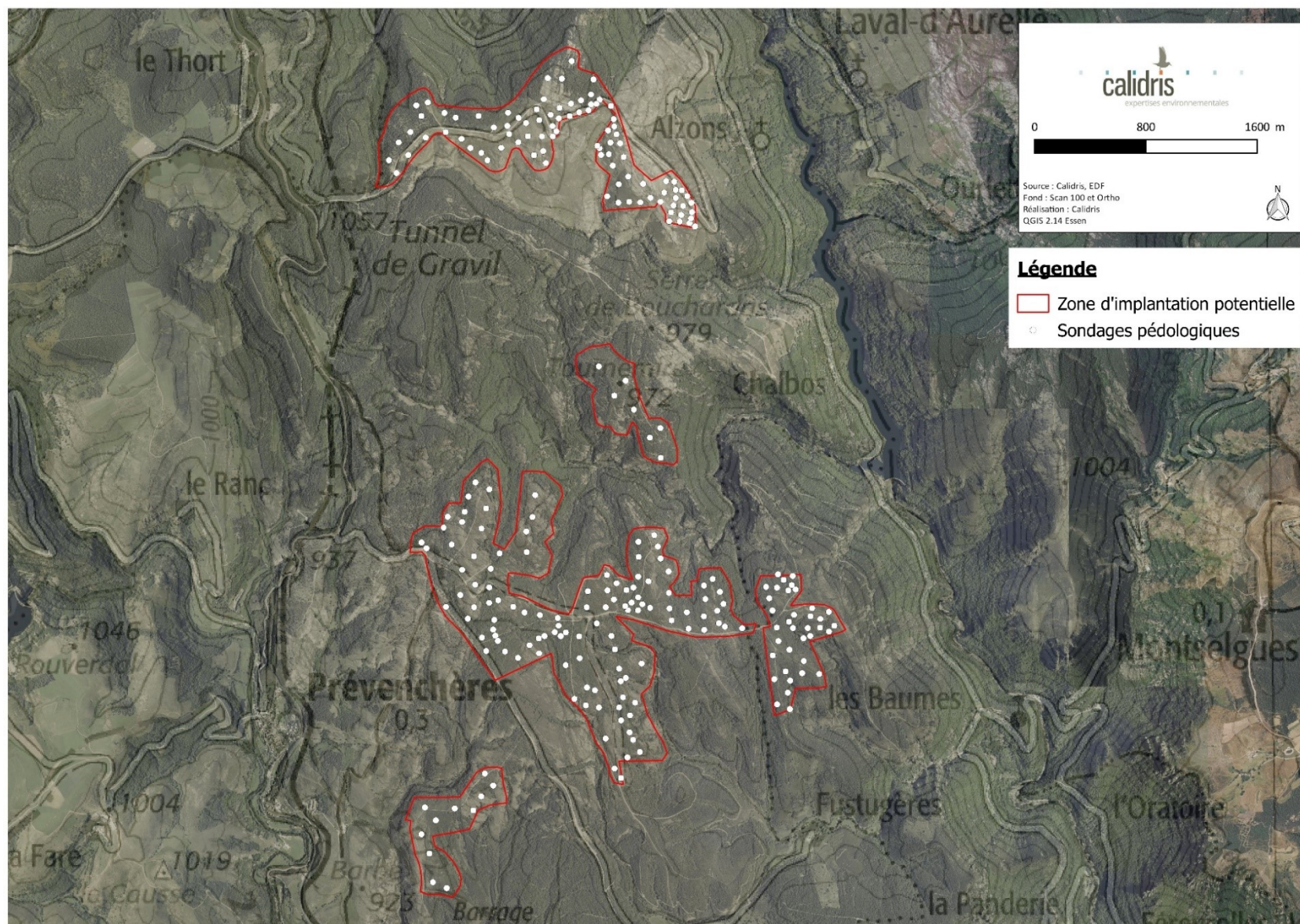
Huit autres habitats potentiellement humides au sens de l'arrêté (cotation p : habitats proparte) sont également présents au sein de la ZIP. Pour ces habitats proparte, il n'est pas possible de conclure sur la nature humide du secteur concerné sur le seul critère des habitats ; une expertise complémentaire des sols ou des espèces végétales est alors nécessaire (conformément à l'arrêté).

En ce sens, afin de permettre une délimitation plus précise des zones humides, notamment au regard des critères sols, une étude pédologique a donc été diligentée et réalisée sur la ZIP (cf. étude pédologique intégrale reportée en annexe, août 2020) pour compléter l'analyse des habitats déjà réalisée.

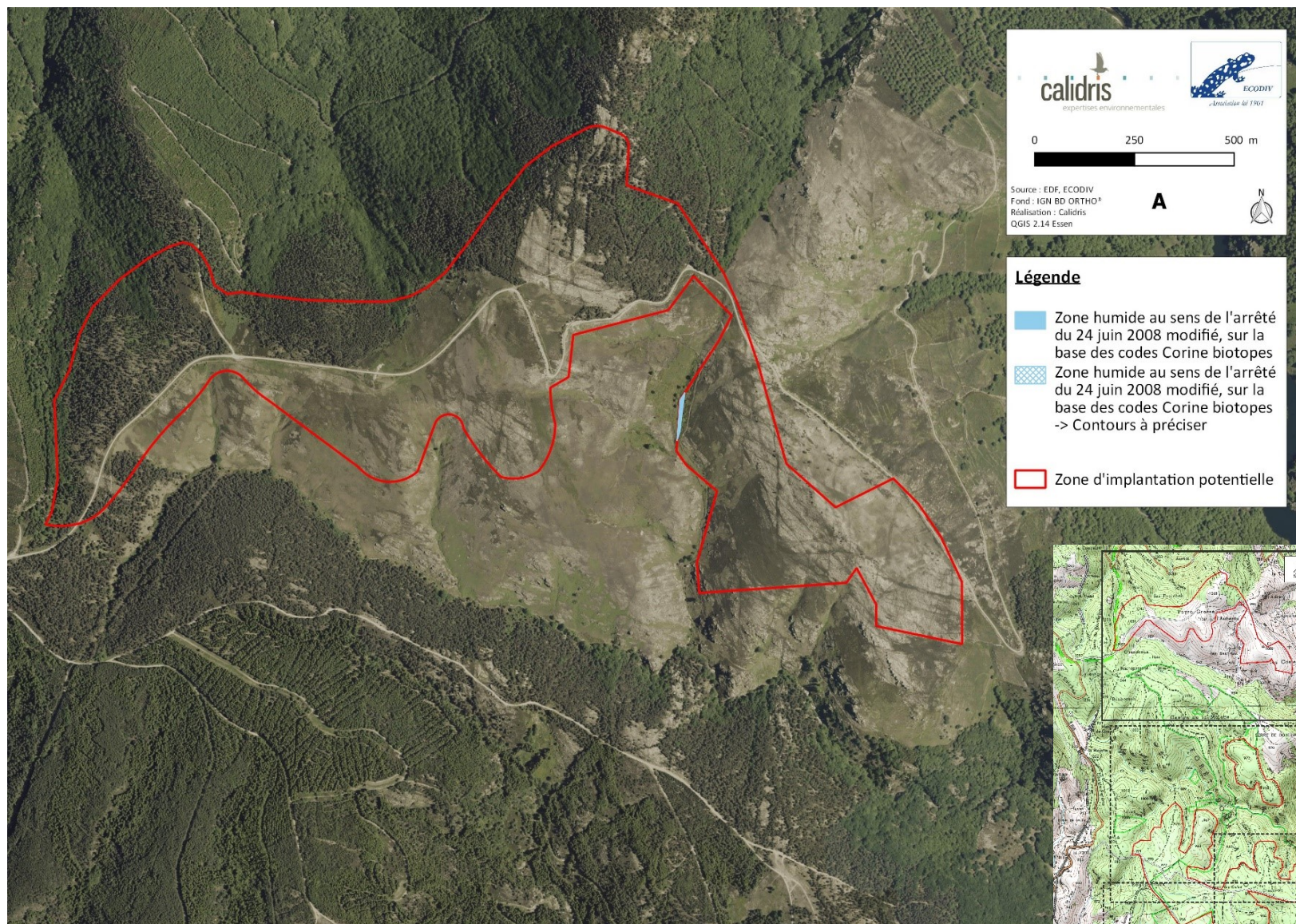
Au total 800 m² ont été qualifiés de zone humide au sens de l'arrêté au sein de la ZIP. Il s'agit d'un secteur de bas fond occupé par des prairies humides oligotrophes acidiphiles situé en limite immédiate de la ZIP (secteur nord). Les zones humides avérées au sens réglementaire sont peu fréquentes sur la ZIP et de surface réduite du fait que le sol est très peu épais ou absent sur l'essentiel des habitats. Dans ces conditions, la roche étant en surface, les sols ont une capacité de rétention

de l'eau particulièrement faible.

En ce sens, seul l'habitat associé aux prairies humides oligotrophes acidiphiles constitue ainsi une zone humide réglementaire (cf. cartographie ci-après).



Carte 58 : Localisation des sondages pédologiques réalisés au sein de la Zone d'Implantation Potentielle



Carte 59 : Localisation des zones humides présentes sur la ZIP d'après le critère Corine B



VI.2.2.3. Habitats patrimoniaux

Il n'existe pas de liste rouge des habitats naturels en ex-Région Languedoc-Roussillon mais dans le cadre de la modernisation de l'inventaire ZNIEFF, le conservatoire des espaces naturels et le CBN méditerranéen de Porquerolles ont publié en 2009 les *Listes des espèces et habitats naturels déterminants et remarquables*.

Sur les dix-huit habitats recensés au sein du périmètre d'étude, neuf sont patrimoniaux (habitat naturel d'intérêt communautaire, ou habitat déterminant en région Languedoc-Roussillon).

Tableau 33 : Liste des habitats patrimoniaux sur la ZIP

Habitat	Code EUR28	Habitat déterminant Languedoc-Roussillon
Ornières à végétation amphibie	3130-5	x
Prairies mésophiles	6520	-
Prairies humides oligotrophes acidiphiles	6410	-
Landes à Genêt purgatif du Massif central	5120-1	-
Landes acidiphiles montagnardes (thermophiles) du Massif central	4030-13 4030-17	-
Hêtraies acidophiles subatlantiques	9120-4	x
Falaises siliceuses des Cévennes	8220-14	x
Pelouses à Fétuque d'Auvergne sur sols superficiels	8230-2	-

VI.2.2.4. La flore

Les inventaires ont permis d'identifier 215 espèces végétales sur l'ensemble de la zone d'étude (cf. liste reportée en annexe).

Aucune espèce protégée n'a été observée sur la ZIP lors des prospections, malgré une attention portée à la présence d'espèces protégées mentionnées et connues sur les communes concernées par le projet. En effet, aucun habitat associé favorable, notamment des pelouses humides, des marais, ou encore des secteurs tourbeux n'ont été identifiés, n'étant présent sur la ZIP, leur présence apparaissait donc peu probable (faibles potentialités d'accueil des habitats recensés).

Dans la zone d'étude, dix espèces inventoriées au cours des prospections peuvent être considérées comme patrimoniales au regard des outils de bioévaluation. Elles sont toutes déterminantes ou remarquables ZNIEFF, et l'une d'entre elles, *Spergula segetalis*, figure sur la liste rouge nationale avec la cotation « En danger » et sur le plan national d'actions **messicoles** – A noter qu'il n'existe sur la ZIP ou au droit du raccordement **aucune parcelle cultivée** (milieu et contexte le plus favorable à l'espèce). Cette espèce a néanmoins été observée hors contexte cultural au sein de la ZIP ; notamment au sein d'une ornière.

Tableau 34 : Espèces patrimoniales recensées sur la zone d'étude

Nom scientifique	Nom commun	Directive « Habitats »	LR France	ZNIEFF	Catégorie PNA messicoles	Présence : ZIP / raccordement
<i>Cistus umbellatus</i>	Ciste en ombelle	Non	LC	Déterminante	-	ZIP et raccordement
<i>Dianthus graniticus</i>	Céillet du granite	Non	LC	Remarquable	-	ZIP et raccordement
<i>Festuca arvensis</i>	Fétuque d'Auvergne	Non	LC	Remarquable	-	ZIP et raccordement
<i>Hypericum linariifolium</i>	Millepertuis à feuilles linéaires	Non	LC	Déterminante	-	ZIP et raccordement
<i>Juncus tenageia</i>	Jonc des marais	Non	LC	Remarquable	-	ZIP et raccordement
<i>Leucanthemum monspeliense</i>	Marguerite de Montpellier	Non	LC	Remarquable	-	ZIP
<i>Lythrum portula</i>	Salicaire faux pourpier	Non	LC	Remarquable	-	ZIP et raccordement
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Oenanthe à feuilles de peucedan	Non	LC	Remarquable	-	ZIP
<i>Phyteuma gallicum</i>	Raiponce de France	Non	LC	Remarquable	-	Zip

<i>Spergula segetalis</i>	Spergulaire des moissons	Non	EN	Déterminante à critère (rudérale et messicole)	1 – taxon en situation précaire	ZIP
---------------------------	--------------------------	-----	----	--	---------------------------------	-----

Il est à noter toutefois que la détermination de la Raiponce de France (*Phyteuma gallicum*) a été effectuée après floraison si la différenciation avec la Raiponce en épi (*Phyteuma spicata*) peut-être délicate dans ces conditions (voir fiche espèce dédiée) les éléments collectés montrent qu'il s'agit bien de la Raiponce de France (voir fiche descriptive).



Ciste en ombelle - *Cistus umbellatus*

© D. Richin

Statut de conservation

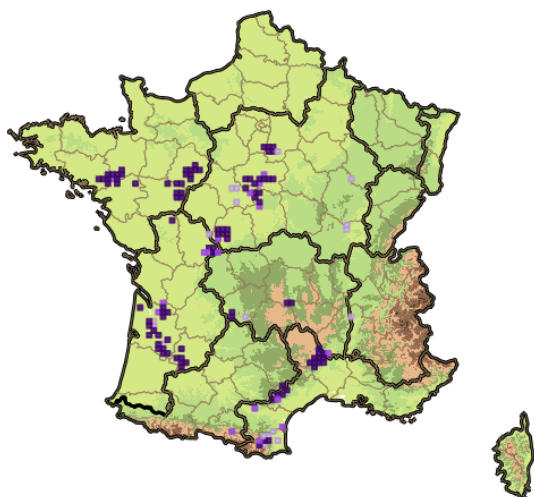
Protection : non

Directive « Habitats » : non

Liste rouge France : LC

Inventaire ZNIEFF Languedoc-Roussillon : déterminante

Répartition



Source : Fédération des conservatoires botaniques nationaux – base de données en ligne Siflore (siflore.fcbn.fr) – consultation sept. 2019

Le Ciste en ombelle est une espèce ibéro-méditerranéenne qui fréquente les régions de la façade atlantique de l'Europe, au climat doux et humide, tout en atteignant la région méditerranéenne. En France, il est dispersé entre la Bretagne, le Bassin parisien, le Centre et le Centre-Ouest, le Sud-Ouest, le Roussillon et le rebord méridional du Massif central. Les Cévennes (Gard, Lozère) marquent la limite orientale de son aire de répartition. L'Atlas de la flore d'Auvergne mentionne la présence de l'espèce en Ardèche avant 1990.

Biologie et écologie

Le Ciste en ombelle est un chaméphyte buissonnant de 15 à 80 cm, qui fleurit entre avril et juin. Cette espèce héliophile, mésoxérophile et acidiphile affectionne les dalles rocheuses sur roches siliceuses, les pelouses sableuses, les cistaies, maquis, landes et pinèdes, les chênaies claires, sur sols peu épais et dégradés, du niveau de la mer

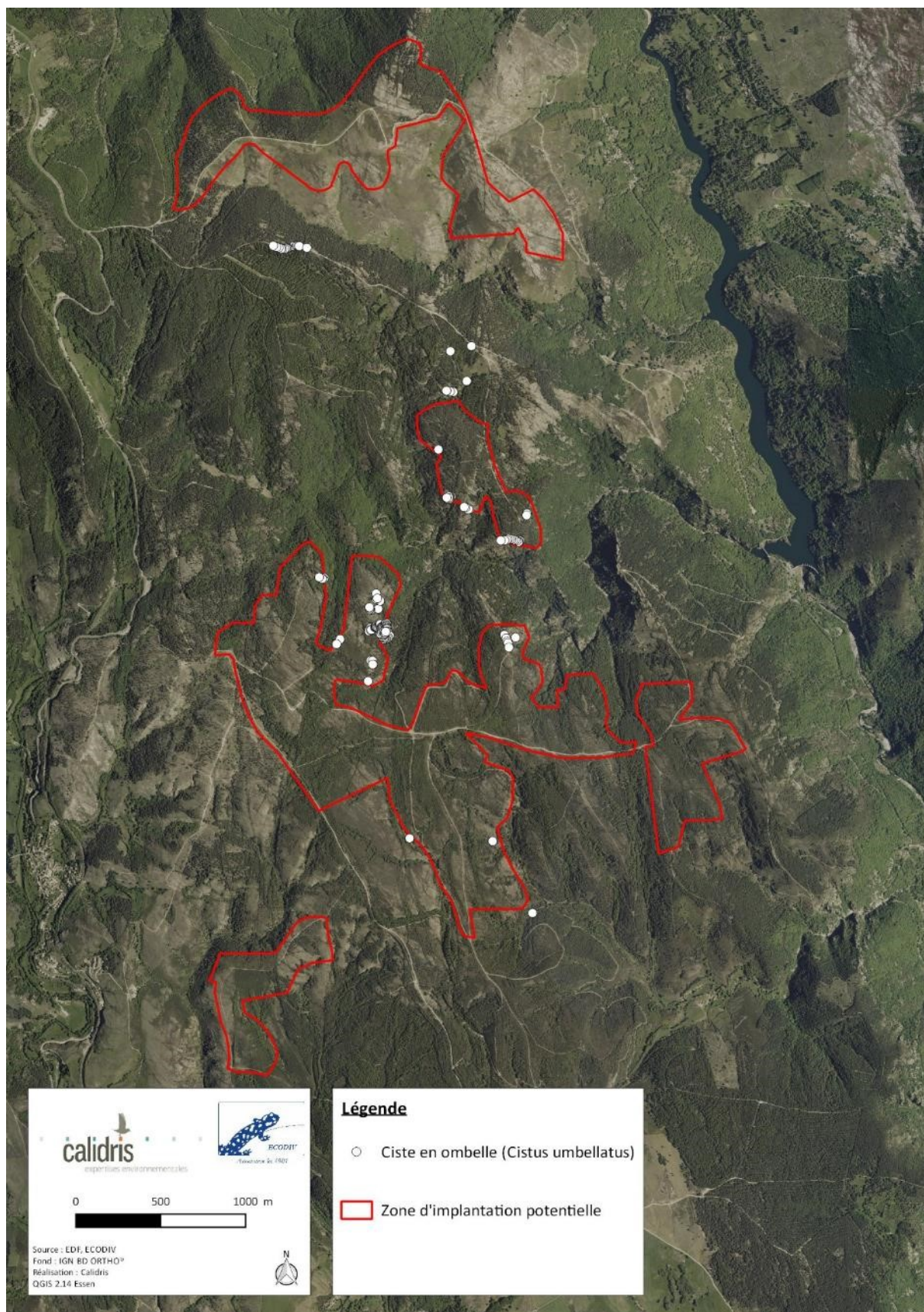
à 700 m d'altitude (TISON J.-M. *et al.*, 2014), voire 900 m (ANTONETTI P.H. *et al.* 2006).

Statut régional

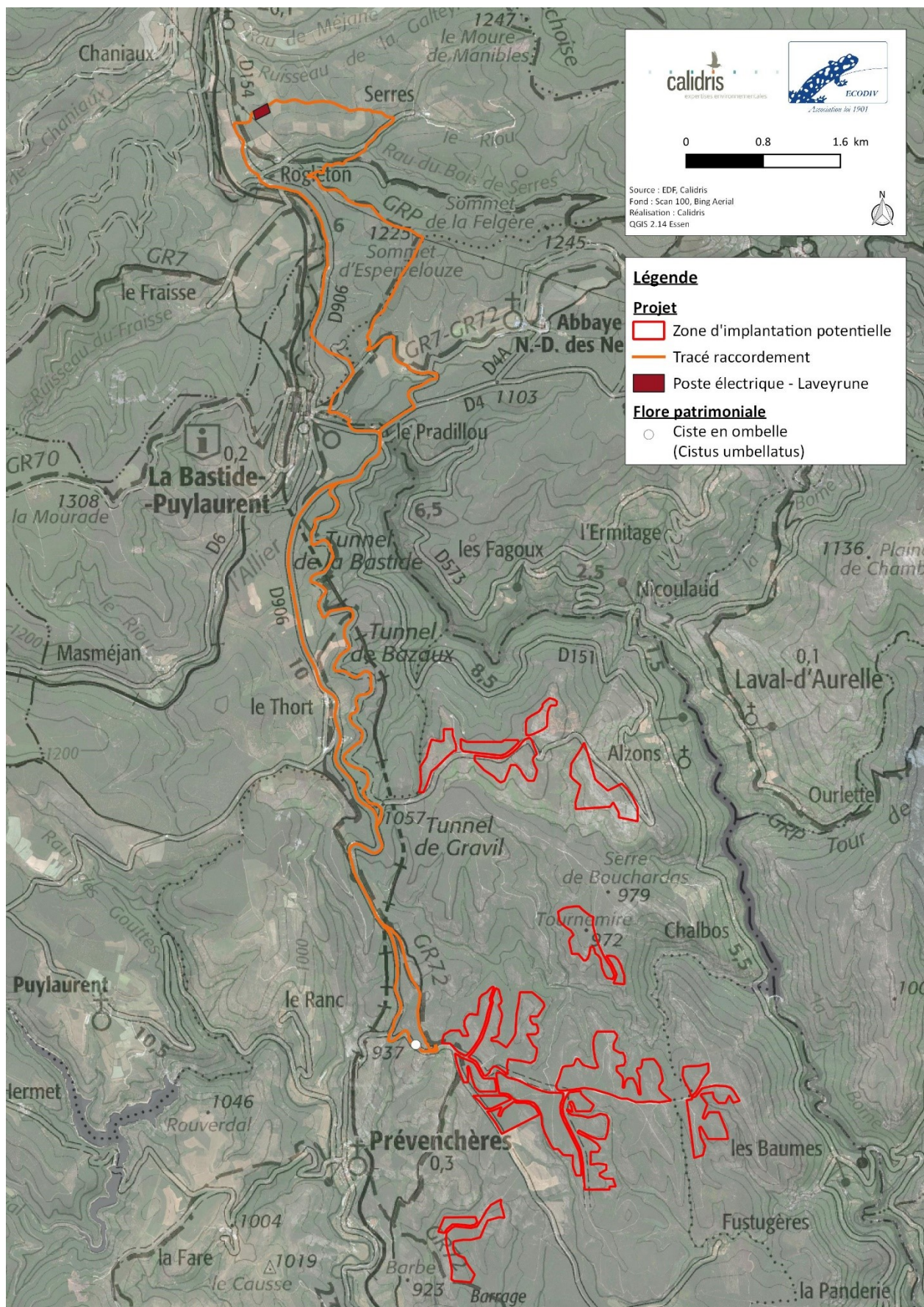
En Auvergne limitrophe, le Ciste en ombelle est « à surveiller prioritairement » et en très forte régression, avec des effectifs « souvent critiques ». En Occitanie, il figure sur la liste des plantes protégées en Midi-Pyrénées (il est aussi classé « vulnérable » sur la liste rouge régionale), où il est particulièrement rare dans l'Aveyron, le Tarn et l'Ariège. Déterminant ZNIEFF en Languedoc-Roussillon, il est très rare dans les Corbières, localisé dans les Cévennes, la Montagne noire et les Pyrénées. En Lozère, dix communes de présence sont mentionnées par la base de données Silene, dont Prévencières. Les landes basses et clairsemées, son milieu de prédilection, sont des milieux peu valorisés par l'agriculture actuelle, souvent abandonnés et menacés de disparition par la dynamique naturelle de la végétation (qui tend vers le boisement) ou les boisements artificiels.

Répartition sur le site

Le Ciste en ombelle est bien implanté sur le périmètre d'étude (bien que de façon aléatoire), en raison de la présence dominante des habitats de pelouses sur dalles à Fétuque d'Auvergne, de landes à Callune et à Genêt purgatif, souvent en mosaïque, parfois même avec des plantations de conifères malingres et clairsemées. Le secteur nord en est toutefois exempt, sans doute en raison de son altitude trop élevée. Les populations du site sont remarquables, tant par leur situation en limite d'aire orientale (le département de l'Ardèche est à moins de 2 km à vol d'oiseau), que par leur situation en limite altitudinale, la plupart du temps au-dessus de 900 m d'altitude. Les versants bien exposés sont privilégiés. À noter que pour chaque point GPS pris, il est difficile de définir le nombre d'individus présents, compte tenu de la très importante densité de pieds parfois observée. Sur le site, la densification des plantations existantes, la création de nouvelles plantations, la création et l'élargissement de pistes (certains pieds se trouvant en bordure de celles-ci) et la fermeture naturelle du milieu (relativement lente en raison de la nature superficielle du sol) constituent les principales menaces pesant sur le Ciste en ombelle.



Carte 60 : Répartition du Ciste en ombelle – ZIP



Carte 61 : Répartition du Ciste en ombelle – Raccordement

Projet photovoltaïque du Roujanel, sur les communes de Prévencières et Pied-de-Borne
Société Parc solaire du Roujanel, représentée par EDF Renouvelables France
Dossier de dérogation espèces protégées



Œillet du granite - *Dianthus graniticus*

© D. Richin

Statuts de conservation

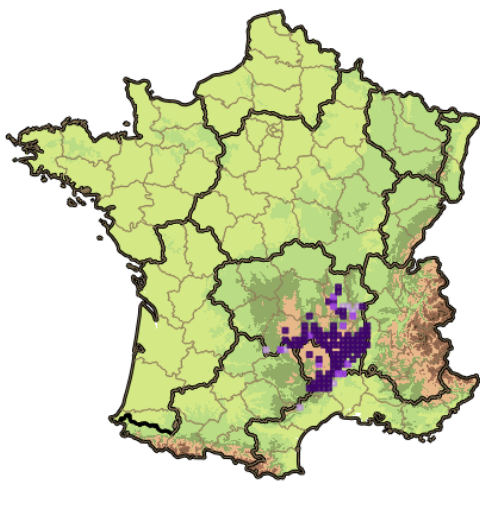
Protection : non

Directive « Habitats » : non

Liste rouge France : LC

Inventaire ZNIEFF Languedoc-Roussillon : remarquable

Répartition



Source : Fédération des conservatoires botaniques nationaux – base de données en ligne Siflore (siflore.fcbn.fr) – consultation sept. 2019

L'Œillet du granite est une espèce endémique du Massif central, bien représentée dans sa partie sud. En Auvergne, il est présent dans le Cantal et la Haute-Loire, le long des vallées des cours d'eau principaux en provenance du Vivarais et des Cévennes, ainsi que sur le revers cantalien de la Margeride. En plus du Languedoc-Roussillon, l'INPN cite l'espèce dans la Loire, l'Aveyron et en Ardèche.

Biologie et écologie

L'Œillet du granite est un chaméphyte herbacé de 10 à 60 cm, qui fleurit entre juillet et septembre. Cette espèce xérophile et acidiphile affectionne les vires et fissures des rochers, les landes (à Genêt purgatif notamment) et pelouses rocailleuses, entre 100 et 1 200 m d'altitude (TISON J.-M. *et al.*, 2014), voire « beaucoup plus haut sur le versant ardéchois

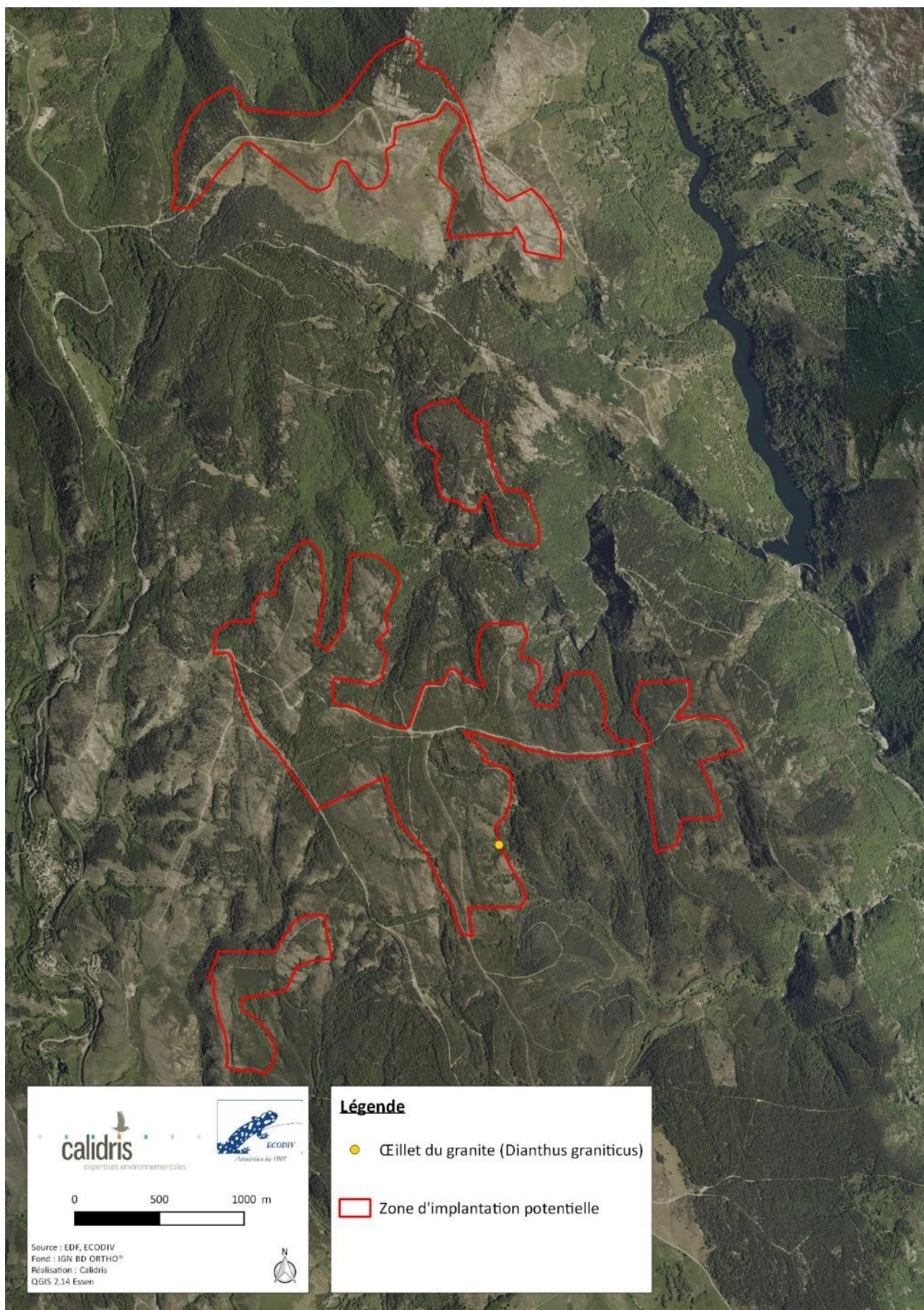
du Mézenc » (ANTONETTI P.H. *et al.* 2006). On le trouve parfois accidentellement au sein des pelouses alluviales à armoises, sur sables et graviers.

Statut régional

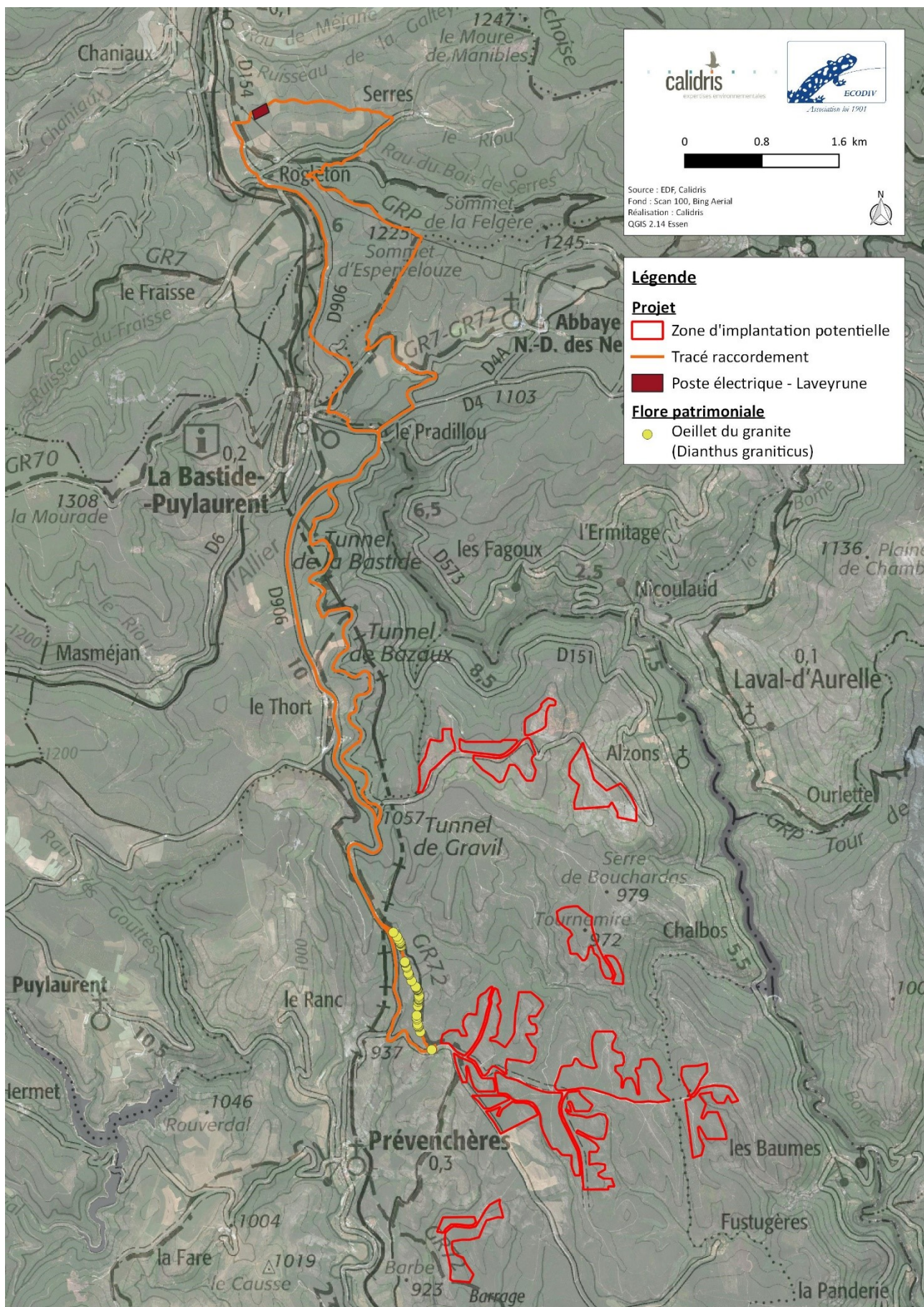
Remarquable ZNIEFF en Languedoc-Roussillon, l'Œillet du granite se rencontre surtout dans le Gard et en Lozère (Cévennes, où il est commun). La base de données Silene mentionne également sa présence dans la Montagne noire au sens large (Hérault et Aude, département où une seule maille est notée ; la Flore de la France méditerranéenne continentale pose la question de sa disparition en Montagne noire). En Lozère, 26 communes de présence sont mentionnées par le site Silene, dont Prévenchères et Pied-de-Borne où plusieurs signalements ont été effectués. Si les pelouses et landes rocailleuses sont des milieux peu valorisés par l'agriculture actuelle, souvent abandonnés et menacés de disparition par la dynamique naturelle de la végétation (qui tend vers le boisement) ou les boisements artificiels, les stations de vires de falaises et blocs rocheux ne semblent pas menacées.

Répartition sur le site

L'Œillet du granite a été observé ponctuellement au sein de la ZIP (une seule station inventoriée), avec des effectifs faibles. La présence de cette espèce emblématique (en raison de son endémisme) est pour l'essentiel tributaire de celle de gros blocs rocheux ou de microfalaises, qui se rencontrent au niveau des cassures de pente et donc le plus souvent à la marge du site. À ce titre, l'Œillet du granite semble peu menacé. Il faut enfin noter la présence sur le site de l'œillet de Séguier (*Dianthus seguieri*), occupant les mêmes habitats et très rare dans les Cévennes ; la distinction entre les deux espèces n'est pas toujours évidente.



Carte 62 : Répartition de l'Œillet du granite - ZIP



Carte 63 : Répartition de l'Œillet du granite - Raccordement

Projet photovoltaïque du Roujanel, sur les communes de Prévençères et Pied-de-Borne
Société Parc solaire du Roujanel, représentée par EDF Renouvelables France
Dossier de dérogation espèces protégées



Fétuque d'Auvergne - *Festuca arvernensis*

© D. Richin

Statuts de conservation

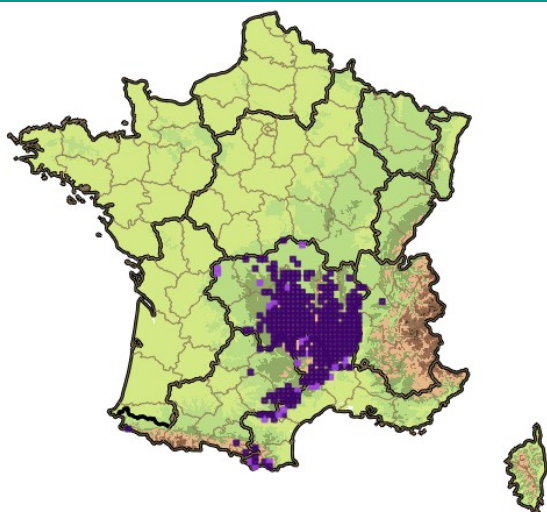
Protection : non

Directive « Habitats » : non

Liste rouge France : LC

Inventaire ZNIEFF Languedoc-Roussillon : remarquable

Répartition



Source : Fédération des conservatoires botaniques nationaux – base de données en ligne Siflore (siflore.fcbn.fr) – consultation sept. 2019

La Fétuque d'Auvergne est une graminée sud-ouest européenne, dont la répartition française va principalement (du sud au nord) de l'est des Pyrénées à l'ensemble du Massif central, jusqu'au Centre et à la Bourgogne (Morvan). D'ouest en est, elle déborde sur la Dordogne à partir du Limousin, et atteint l'Ain et l'Isère. C'est l'espèce du groupe *ovina* la plus fréquente en Auvergne, où elle est omniprésente.

Biologie et écologie

La Fétuque d'Auvergne est une graminée de 20 à 60 cm qui fleurit entre mai et juillet. Cette espèce héliophile, xérophile et acidiphile affectionne les fissures de rochers et vives, les éboulis, les pelouses pionnières sur dalles et rocaillies, les landes ouvertes à Callune et Genêt purgatif, entre 200 et 1 800 m d'altitude (TISON J.-M. *et al.*, 2014). On la trouve secondairement sur les sables et graviers stabilisés des rivières.

Statut régional

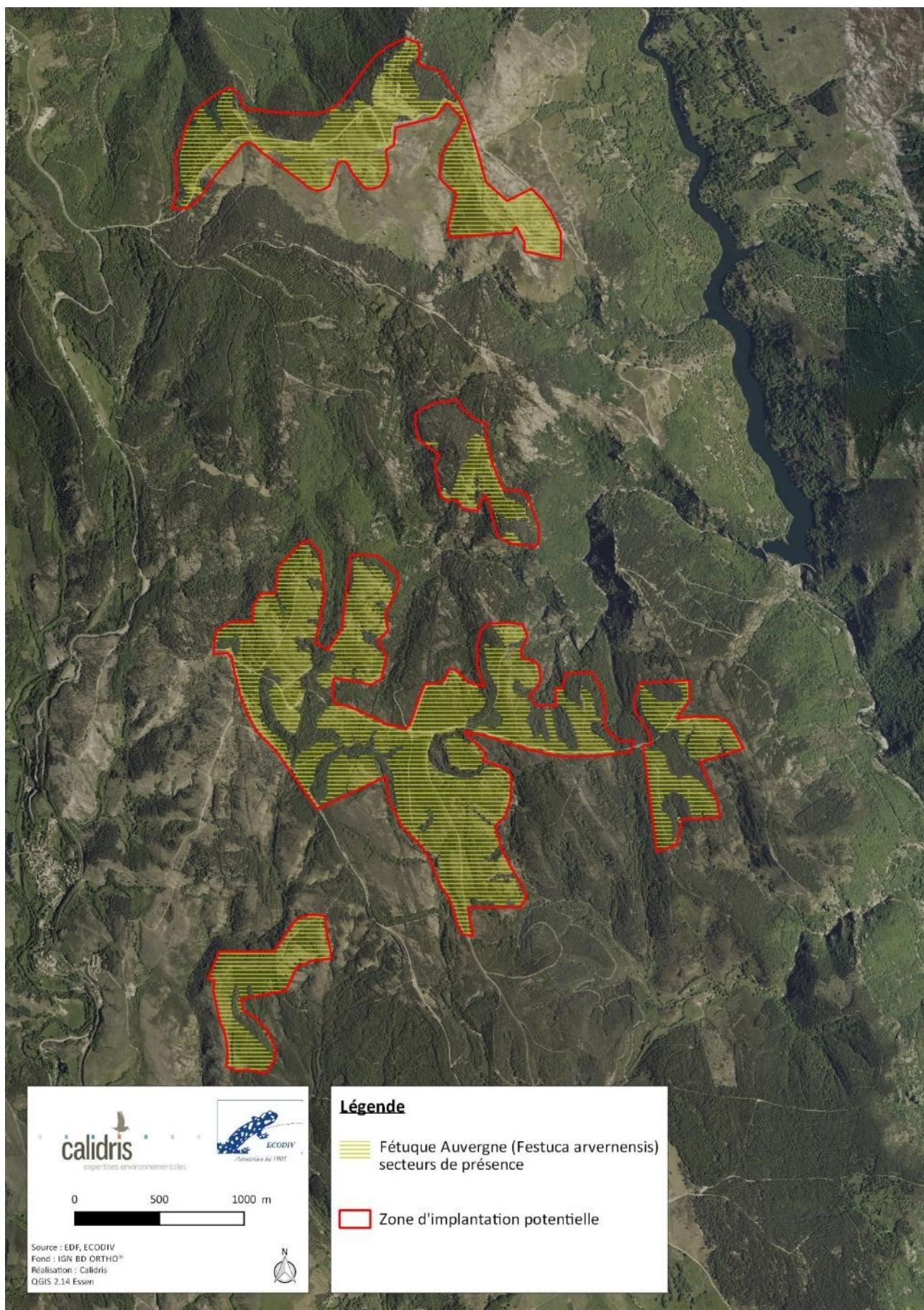
Remarquable ZNIEFF en Languedoc-Roussillon, la Fétuque d'Auvergne y est donnée comme rare en Languedoc, dans les

causses et les Pyrénées, localisée en Montagne noire, et commune dans les Cévennes et l'Aubrac. En Lozère, la très grande majorité des communes sont mentionnées par la base de données Silene, dont Prévenchères et Pied-de-Borne. Les pelouses rocaillieuses, son milieu de prédilection, sont des milieux peu valorisés par l'agriculture actuelle (parfois pour l'élevage), souvent abandonnés et menacés de disparition par la dynamique naturelle de la végétation (qui tend vers le boisement) ou les boisements artificiels, lesquels impliquent également la création de nouvelles pistes. Toutefois, la dynamique naturelle s'avère lente en raison du caractère très superficiel du sol.

Répartition sur le site

La Fétuque d'Auvergne est omniprésente sur le périmètre d'étude, en raison de la présence dominante des habitats de pelouses rocaillieuses et sur dalles, de landes à Callune et à Genêt purgatif, souvent en mosaïque, parfois même avec des plantations de conifères malingres et clairsemées. Dans ces conditions, il s'est avéré impossible de pointer les individus au GPS : il faut considérer que des dizaines de milliers de pieds sont présents dans presque tous les secteurs, à l'exception de milieux comme les plantations denses et matures de conifères observables notamment en versant nord abrupt, ou les formations sur sol plus profond (bétulaies-tremblaies de fonds de vallons, landes à Fougère aigle, etc.). Sur le site, la densification des plantations existantes, la création de nouvelles plantations (en cours sur une parcelle), la création et l'élargissement de pistes (de nombreux pieds de trouvant en bordure immédiate de celles-ci) et la fermeture naturelle du milieu (relativement lente en raison de la nature superficielle du sol) constituent les principales menaces pesant sur la Fétuque d'Auvergne.

Projet photovoltaïque du Roujanel, sur les communes de Prévenchères et Pied-de-Borne
Société Parc solaire du Roujanel, représentée par EDF Renouvelables France
Dossier de dérogation espèces protégées



Carte 64 : Répartition de la Fétuque d'Auvergne - ZIP



Carte 65 : Répartition de la Fétuque d’Auvergne - Raccordement



Millepertuis à feuilles linéaires - *Hypericum linariifolium*

© D. Richin

Statuts de conservation

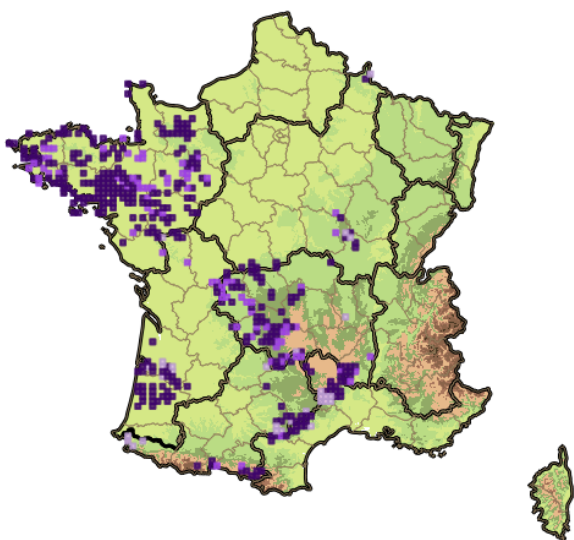
Protection : non

Directive « Habitats » : non

Liste rouge France : LC

Inventaire ZNIEFF Languedoc-Roussillon : déterminante

Répartition



Source : Fédération des conservatoires botaniques nationaux – base de données en ligne Siflore (siflore.fcbn.fr) – consultation sept. 2019

De répartition eurasiatique subatlantique, le Millepertuis à feuilles linéaires est dispersé et souvent rare en France, présent à l'ouest d'une ligne Caen-Nîmes à l'exception de la Bourgogne et des Ardennes - où il est très rare. Il se rencontre surtout dans les Landes, le Massif armoricain, le Massif central (bordures occidentale et méridionale notamment) et les Pyrénées. La Flore forestière française – Tome 3 (RAMEAU J.C. *et al.*, 2008) le mentionne également dans les Alpes-Maritimes.

Biologie et écologie

Le Millepertuis à feuilles linéaires est un hémicryptophyte (plante vivace dont les parties aériennes disparaissent à la mauvaise saison) de 10 à 60 centimètres, qui fleurit entre juin et septembre. Cette espèce héliophile (mais tolérant un certain ombrage), mésoxérophile et acidiphile affectionne les falaises, vires rocheuses, les pelouses pionnières sur dalles et rocaillies, les landes ouvertes à Callune et Genêt purgatif, les lisières forestières et les chênaies claires, du niveau de la mer

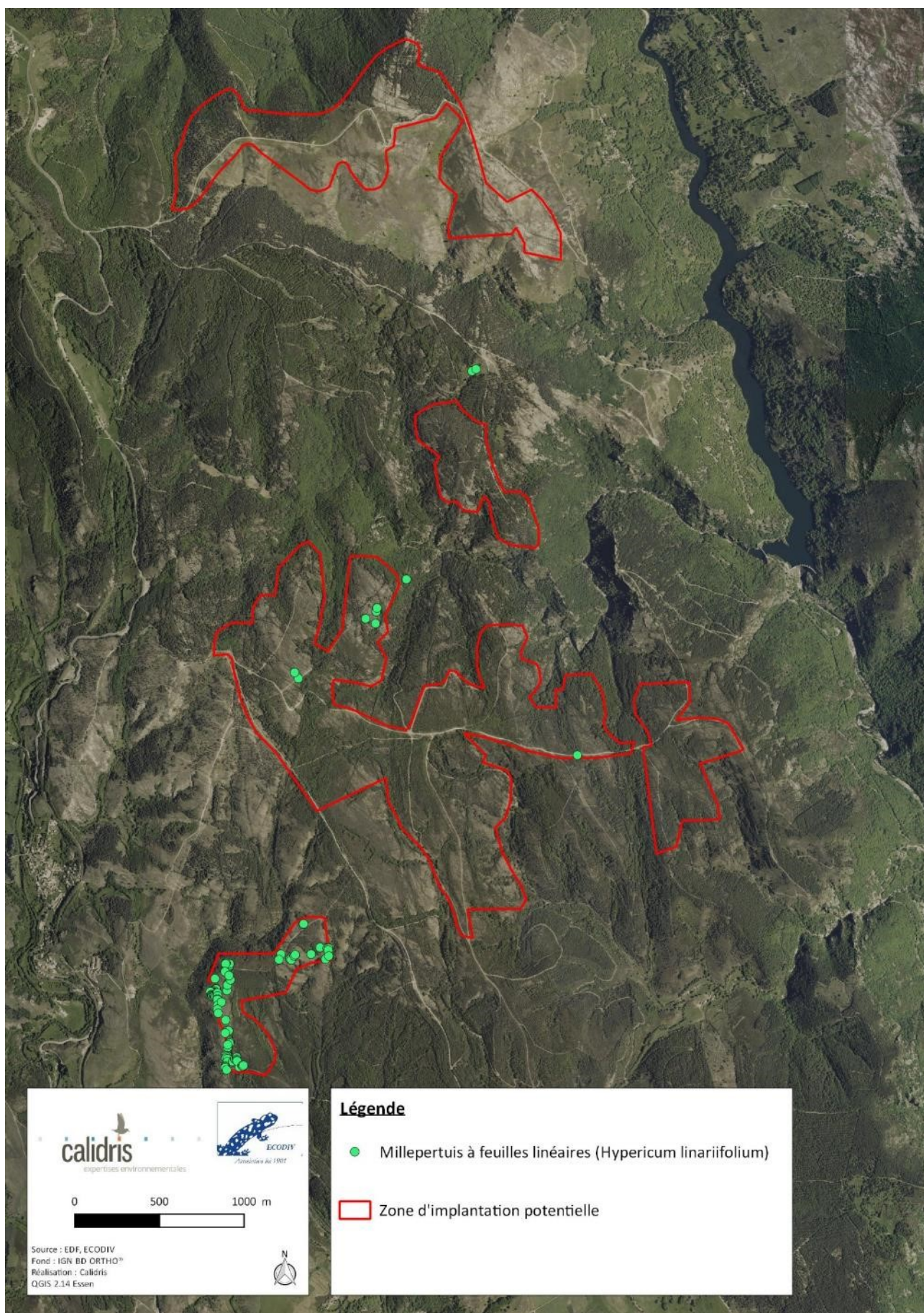
à 1 700 mètres d'altitude (TISON J.-M. *et al.*, 2014). Selon l'Atlas de la flore d'Auvergne (ANTONETTI P.H. *et al.* 2006), le Millepertuis à feuilles linéaires est retrouvé exceptionnellement au-dessus de 900 m d'altitude. On l'observe parfois en situation secondaire, sur des talus routiers.

Statut régional

Déterminant ZNIEFF en Languedoc-Roussillon, le Millepertuis à feuilles linéaires y est donné comme peu fréquent dans la Montagne noire, les Cévennes et l'Aubrac (Aude, Hérault, Gard, Lozère), et a priori disparu en Languedoc. En Lozère, 18 communes de présence sont mentionnées dans la base de données Silene, dont Prévencières et Pied-de-Borne. Les pelouses rocaillieuses, un de ses milieux de prédilection, sont des milieux peu valorisés par l'agriculture actuelle (parfois pour l'élevage), souvent abandonnés et menacés de disparition par la dynamique naturelle de la végétation (qui tend vers le boisement) ou les boisements artificiels, lesquels impliquent également la création de nouvelles pistes. Toutefois, la dynamique naturelle s'avère lente en raison du caractère très superficiel du sol.

Répartition sur le site

Le Millepertuis à feuilles linéaires est bien représenté sur le périmètre d'étude, mais de façon aléatoire et sous la forme de noyaux de populations plus ou moins importants. Les plus belles populations se trouvent toutefois sur la crête de Baume-Rouge (polygone au sud-ouest). La présence dominante et souvent en mosaïque des habitats de pelouses rocaillieuses et sur dalles, de landes à Callune et à Genêt purgatif, parfois même avec des plantations de conifères malingres et clairsemées, lui est favorable. Pour chaque point GPS pris, il est difficile de définir le nombre d'individus présents, compte tenu de l'importante densité de pieds parfois observée. La densification des plantations existantes, la création de nouvelles plantations (en cours sur une parcelle), la création et l'élargissement de pistes et la fermeture naturelle du milieu (relativement lente en raison de la nature superficielle du sol) constituent les principales menaces pesant sur le Millepertuis à feuilles linéaires.



Carte 66 : Répartition du Millepertuis à feuilles linéaires – ZIP

